

l'avenir
 UNE PUBLICATION
 DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.
 L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,
 AVENUE DE MAÎTRE 103

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 Pol Heyse
 ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
 Jos Dornik

**DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
 ET ÉDITEUR RESPONSABLE :**
 Philippe LAUVON
 Route de Hamut 38 - 5004 Namur Bouge
 Tél. : 081/24 98 11

CHEF D'ÉDITION :
 Jean-Pierre DE ROUCK
 info@lavenir.net - www.lavenir.net

RÉDACTION DE TOURNAI :
 Tél. : 069/88 96 20

RÉDACTION D'ATH :
 Tél. : 069/26 96 00

SERVICE CLIENTÈLE :
 Contacts librairies : librairies@lavenir.net
 Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152
 Abonnements : abonnements@lavenir.net
 Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01
 Commandes photos :
 Tél. 081/24 88 11 - fax 081/23 62 01

PROMOTION ET DIFFUSION :
 Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :
 L'avenir Advertising : 081/23 62 74
 sales.national@lavenir.net
 www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :
 David Mercier : 069 88 96 56

PUBLICITÉ EN LIGNE :
 David Mercier : 069 88 96 56
 David.Mercier@lavenir.net
 www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :
 petitesannonces@lavenir.net
 www.lavenir.net

NECROLOGIE :
 Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

Je m'abonne à
l'avenir
 INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :
 Le Courrier (Mouscron)
 Le Courrier de l'Escaut
 Autre édition :

Le journal me sera fourni :
 chez mon libraire*
 à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :
 1 an pour 329 € (27,42€/mois)
 6 mois pour 182 € (30,33€/mois)
 27,42 €/mois par domiciliation

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espaceabonnes

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 Téléphone : _____
 GSM : _____
 Date de naissance : _____
 E-Mail : _____
 N° de compte : _____
 Signature : _____

*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie
 Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/librairie

Nom de la librairie : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____

Je renvoie ce coupon :
 - par courrier, sans frais de timbre, d'indiquer sur l'enveloppe : Code-répertoire-Éditeur de l'avenir - Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge - par fax : 081/23 62 01 ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case []

Date limite de souscription : 31 octobre 2018

Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement ?
 Infos sur : www.lavenir.net/abo

A partir de 575€ / mois seulement

TOURNAI

Éric Van Overstraeten, premier doyen tournaisien de Loci

Élu en mai, Éric Van Overstraeten (55 ans) vient de prendre ses fonctions de doyen de la faculté UCL-Loci (LLN, Bruxelles, Tournai).

● GÉRY EYKERMAN

À Tournai, le nom de « Loci » s'est imposé avec le déménagement de l'Institut supérieur d'architecture de Ramegnies-Chin vers la rue du Glategnies, dans le quartier Saint-Jean en ville. C'était en janvier 2017. Mais en réalité, cela fait dix ans que le projet Loci a été conçu, et huit qu'il est opérationnel.

Le premier archi

Loci (les lieux, en latin), c'est le nom qui a été donné à la faculté créée en 2010 et qui intègre trois sites et trois formations : les architectes des ISA de Bruxelles et de Tournai, les ingénieurs-architectes et les urbanistes de l'UCL à Louvain-la-Neuve.

Jusqu'ici, les doyens venaient de Louvain-la-Neuve, parce que plus aguerris sans doute au mode de fonctionnement de l'université. Cette fois, c'est un « archi » qui a été élu : le Tournaisien Éric Van Overstraeten (55 ans). L'homme est tout sauf un néophyte : il a participé à l'écriture du décret qui a conduit à l'intégration UCL/ISA, présidé le conseil de faculté, etc. « De cette intégration, on peut dire que le gros œuvre est terminé, il reste du parachèvement... », résumait-il.



Éric Van Overstraeten est le nouveau doyen de Loci, une faculté qui regroupe 1600 personnes à Bruxelles, LLN et Tournai.

me-t-il.

Deux basculements qui créent des obligations

Son ambition de doyen ? Fédérer davantage, tisser des liens toujours plus forts pour répondre aux défis de notre temps : « On vit deux basculements simultanés : la conscience des impératifs climatiques, écologiques, et l'entrée dans l'ère numérique. Cela a un impact considérable sur la manière d'enseigner et sur celle de chercher, qui sont les raisons d'être d'une faculté comme la nôtre.

De nouveaux éléments constitutifs d'une vie en société apparaissent, de nouvelles manières d'habiter émergent. Ça dépasse l'échelle architecturale. D'où la nécessité d'un dialogue plus constant avec les professionnels des autres disciplines.

Le paysage

À côté de l'architecture, l'ingénierie architecturale, l'urbanisme et

l'aménagement du territoire, je vois d'ailleurs une autre discipline qui doit enrichir la réflexion de celles que je viens de citer, c'est le paysage. Je pense qu'à terme, le paysage mériterait un département complet. » Pas pour s'autonomiser à l'écart du reste évidemment, mais pour entrer mieux encore en résonance avec les autres matières.

« Rassembler en une même structure d'enseignement et de recherche ces domaines – territoire, paysage, urbanisme, ingénierie, architecture – permet de créer les liaisons indispensables qui formeront l'harmonie de "l'écoûmène" de demain. » (L'écoûmène, c'est la partie habitable de la surface terrestre).

À l'épreuve du court terme

Dans sa lettre de motivation à occuper la fonction, entre mille choses d'ordre organisationnel, pédagogique, scientifique, Éric Van Overstraeten insistait sur la rareté du temps.

Il commente : « Il est pratiquement impossible à un politique de penser le long terme, parce que le court terme ou des contraintes extérieures l'accaparent. Le monde universitaire n'a pas cette excuse des impératifs du court terme, en tout cas pas de manière aussi aiguë.

La formule peut sembler paradoxale mais il est vraiment urgent que nous prenions le temps. Le temps de réfléchir. Et nous devons faire acte de propositions. »

Il ajoute presque comme une boutade : « En fait, il est nécessaire d'essayer et indispensable de réussir »

Un déséquilibre, une opportunité

Pourquoi cette nécessité de repenser le monde serait-elle plus déterminante aujourd'hui que par le passé ? Parce que. « Nous avons atteint une dimension d'interférence avec notre environnement qui met en déséquilibre notre propre vie sur terre. Nous en sommes de plus en plus conscients. Cette mise en déséquilibre et le questionnement de nos pratiques sont génératrices d'une formidable opportunité, d'une extraordinaire source d'innovation dans nos domaines respectifs », écrivait-il à ses collègues du corps professoral.

« Pourquoi la question de la réalisation de l'espace qui nous entoure est-elle mal posée ? Parce qu'elle est fractionnée, localisée et soumise généralement à une seule discipline.

Bien poser la question c'est avant tout supprimer les limites qui cloisonnent nos disciplines. Si l'on travaille toutes disciplines confondues, on posera sur la table le "juste" projet à réaliser. La question sera dès lors bien circonscrite et la réponse deviendra évidente. » ■ P.I.

LEUZE/FRASNES-LEZ-ANVAING

RAVeL : les choses vont pouvoir avancer

Le hasard fait bien les choses... Alors que des associations frasnaises et leuZOises se mobilisent pour accélérer la finalisation du RAVeL sur la ligne 86, le gouvernement wallon examinera – et approuvera, ce jeudi, la convention cadre RAVeL entre la Région wallonne et Infrabel. Le ministre du Budget Jean-Luc Crucke a sans doute « poussé » pour que cette décision importante soit prise rapidement : elle permettra la réalisation du RAVeL sur les anciennes lignes de chemin de fer désaffectées de la SNCB. Une première convention de 1997 prévoyait déjà la constitution des droits d'em-



Sur la ligne 86, il manque un tronçon de RAVeL entre Leuze, Frasnes et Renaix.

phytéose sur des terrains et ouvrages d'art formant l'assiette de ces lignes, mais elle devait être adaptée après la réorganisation, en 2005, des chemins de fer belges en deux entités distinctes, SNCB et Infrabel. Après le renouvellement de la convention cadre avec la SNCB signée en 2017, voici celle avec Infrabel. Elle prévoit que :
- les conventions d'emphytéoses se feront sous seing privé sans faire l'objet d'un acte authentique (pas besoin de précadastration électronique, donc);
- les conventions spécifiques de bail emphytéotique sont conclues pour 99 ans;

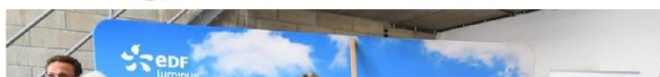
- la réduction de prix par mètre de la ligne a été adaptée;
- la Région wallonne dispose maintenant du droit de concéder à des tiers une autorisation à titre précaire d'une partie du bien moyennant le paiement d'une redevance de l'occupant à la Région.
- Dans l'attente de la réalisation du RAVeL, la Région peut également mettre à disposition d'une commune, à titre gratuit, une partie des biens concédés en vue d'y aménager un pré-RAVeL, moyennant la signature d'une convention, etc.
Allez, cette fois, cela semble parti du bon ! ■ P.I.

Économie / Écologie

TOURNAI OUEST

EDF et Ideta soignent leurs éoliennes

Il ne suffit pas d'ériger des éoliennes : il faut



ÉNERGIE

Centre Terre et Pierre : une 2^e visite en vue

C'est complet pour la Visite Énergie organisée par l'Eurométropole Lille-Tournai-Courtrai, le 26 septembre prochain, au Centre Terre et Pierre tournaisien. Les personnes ont répondu à l'appel et le nombre

aussi les entretenir. EDF et Ideta étaient déjà partenaires. Ils le sont plus que jamais !

• François DESCY

« Permettre à l'équipe de cinq techniciens de maintenance locale d'intervenir rapidement sur les éoliennes situées en Wallonie picarde et dans les régions voisines... » Tel est l'objectif poursuivi par l'antenne de maintenance inaugurée la semaine dernière à Tournai Ouest. L'antenne se trouve dans le Centre d'entreprises Negundo 2 que pilote l'agence intercommunale Ideta.

1. 26 éoliennes : Tournai, Estaimpuis, Leuze Vingt-six éoliennes sont concernées par la nouvelle antenne de maintenance. Huit sont situées dans le futur zoning de Tournai Ouest III, cinq le long de l'autoroute sur le territoire d'Estaimpuis, treize sur Leuze et Courtrai. Un certain nombre de ces éoliennes sont exploitées en commun par une structure appelée *e-NosVents*, créée voici deux ans, dont Ideta et EDF Renewables sont actionnaires à respectivement, 40 et 60 %. EDF Renewables est la filiale du Groupe EDF (France) dédiée au développement des



Ministres fédéral et wallon de l'énergie, autorités d'EDF, techniciens de maintenance : visiblement heureux d'être là.

énergies renouvelables à l'international.

2. Vous avez dit « maintenance » ? La maintenance, c'est l'« ensemble des opérations d'entretien d'un matériel technique ». Que celui-ci soit d'un autre âge ou à la pointe. « S'agissant d'éoliennes, cela implique des passages quasi mensuels, pour des contrôles et pour le remplacement préventif de certaines pièces, comme pour une voiture qu'on met au garage tous les 30 000 km, explique Olivier Bontems, le Monsieur Énergies nouvelles d'Ideta. Une éolienne, c'est un peu comme un avion : c'est très complexe, mais très fiable ! » La maintenance d'une éolienne demande une journée de travail : il faut arrêter la machine, monter tout en haut etc. La maintenance vise aussi à la sé-

curisation. Pour une éolienne, le risque le plus important c'est un incendie dans la nacelle, consécutivement à une fuite d'huile et à une surchauffe. Comme dans une voiture, de nouveau, il y a des témoins qui s'allument et qui vous préviennent du dysfonctionnement. Jusqu'à présent, *e-NosVents* n'a connu qu'un seul incident dans ses parcs éoliens, à Leuze, suite à une fuite d'huile, sans incendie.

3. Emploi et formation Lors de l'inauguration, il a beaucoup été question d'emploi et de formation. L'antenne de Tournai Ouest occupe cinq personnes qualifiées, de niveau A2, généralement issues de Don Bosco Tournai. On compte un emploi pour six machines. Quelques embauches futures sont

donc envisageables puisque le secteur est en plein boom et que la nouvelle antenne de maintenance lorgne de l'autre côté de la frontière franco-belge. Mais il y a un hic. « La main-d'œuvre qualifiée n'est pas toujours facile à trouver » a indiqué une autorité d'EDF lors de l'inauguration. « L'énergie verte est porteuse en termes d'emplois pérennes mais il faut que la formation suive », a ajouté Jean-Luc Crucke, ministre wallon de l'Énergie. Les investissements lourds du secteur privé et l'appui du secteur public, ça ne suffit pas ! » Des opérations de sensibilisation de nos écoles techniques sont annoncées, avec notamment des visites d'éoliennes, en tablant sur le fait qu'une éolienne est plus sexy que certaines usines, car présentant une image de modernité. ■

rapport à l'impact sur le nombre maximal de participants est déjà atteint. Pour des raisons techniques, logistiques et de sécurité, les inscriptions sont clôturées. Vu le succès de cette visite, il devrait y en avoir une autre.

► Les personnes qui n'ont pas pu s'inscrire peuvent prendre contact avec l'Eurométropole au 056 23 11 00.

◆ ENTREPRENDRE Nouveau programme d'accélération

L'Agence de Stimulation économique Wapi a lancé son nouveau programme d'accélération *Autome 2018*. L'objectif est de faciliter et de susciter la création et le développement plus rapide d'entreprises, en rencontrant les grands thématiques prioritaires du moment, notamment celles de la transformation numérique et des circuits courts. Afin de faciliter l'accès des porteurs de projets, des start-ups mais aussi d'entreprises plus matures, les opérateurs d'accompagnement de Wallonie picarde opérateurs de soutien à la création et au développement d'entreprises (Progress, SMAR, Azimut et l'ESCO) ont décidé de collaborer pour la mise en place d'ateliers collectifs communs dans lesquels les participants vont pouvoir bénéficier d'un échange d'expériences, et de la création d'un réseau sur lequel s'appuyer pour la suite de leurs parcours.

► Marjorie Heuskin, 069 21 07 65
heuskin@entreprendevapi.be

POMMEROEUL

Le canal vers Condé enfin désenvasé

Le mercredi 5 septembre, le Parlement de Wallonie a approuvé le projet de décret du ministre wallon de la Mobilité et des Travaux publics, Carlo Di Antonio, dont l'objectif principal est d'aménager le canal de Pommeroel à Condé en vue de sa réouverture pour le transport fluvial à grand gabarit entre la France et la Wallonie.

En dix ans, le gabarit des bateaux a en effet augmenté de 35 %.

Enlever les sédiments

Concrètement, cet assentiment du Parlement permet à la convention de partenariat et de financement signée entre la France et la Wallonie pour rouvrir le canal de prendre ses effets.



Le canal de Pommeroel à Condé est long de onze kilomètres.

Le canal de Pommeroel à Condé, long de 11 kilomètres, franchit la frontière franco-belge à hauteur d'Hensies et est fermé à la navigation depuis

1992 en raison de l'accumulation des sédiments rendant la navigation impossible.

Pour développer le transport fluvial entre la Wallonie et la

France et améliorer les Réseaux Transeuropéens des Transports (38 000 km de voies navigables), il a été décidé de réhabiliter ce canal qui constitue l'un des trois débouchés du corridor Seine-Escaut vers les réseaux fluviaux à grand gabarit de l'Europe du Nord.

Le texte présenté par le ministre Di Antonio porte notamment sur les délais de réalisation, les financements et cofinancements européens, les modalités de versements des participations wallonnes à l'établissement public Voies navigables de France ainsi que les obligations entre partie.

L'aménagement du canal est un chantier d'envergure estimé à 80 millions €, dont 68 millions sont cofinancés par la France et

la Wallonie, à hauteur de 50 % chacun.

Il est découpé en quatre phases. Une première phase consiste en des travaux préalables en la préparation du chantier (elle est déjà terminée).

La phase 2, en cours, c'est l'aménagement des terrains de dépôt des sédiments.

La phase 3 prévoit le dragage, l'élargissement et la constitution du dispositif de protection des berges. C'est lors de cette étape, dont la finalisation est prévue en 2022, que la mise en service du canal est prévue.

C'est lors de la dernière phase que les ménagements paysagers du corridor écologique de l'Escaut seront réalisés.

La fin des travaux est programmée pour 2026. ■